

37. Faut-il supprimer totalement ou partiellement le système des quotas pour les radios indépendantes ? Expliquez éventuellement votre position.

- Il faut les supprimer. Les radios indépendantes ont déjà pour vocation de promouvoir la diversité au sein de leur programmation.
- Non, il faut le maintenir pour continuer à dynamiser le chant en français et la production de la FWB.
- Oui, suppression totale des quotas du fait de la diversité existante au sein des radios indépendantes. Il faut leur laisser une marge de manœuvre sans pression.
- Il faut passer de la chanson française mais ne pas imposer de quotas, juste le mesurer à posteriori.
- Oui, par principe de « radio indépendante ».
- Partiellement. Trop communautaire. La méthode de sélection pour vérifier les quotas n'est pas représentative de ce qui se passe sur antenne. L'idée de mettre en place des quotas selon les heures est très problématique : du point de vue technique, c'est une solution complexe à mettre en place. Le quota perd son sens puisqu'à la base il s'agit d'un moyen de maintenir la promotion d'artistes en FWB. Si on différencie, on élude le principe de l'autonomie de la radio dans l'organisation de ses programmes. Si des abus semblent être faits, c'est surtout la question des quotas qu'il faut questionner plutôt que de vouloir compliquer le système. Les quotas ne doivent pas être appliqués aux radios associatives parce qu'elles font déjà un important travail de promotion culturelle.
- Partiellement. Il ne faut pas uniformiser ce système mais l'adapter en fonction de l'identité des radios (en tout cas pour des radios associatives).
- Oui, une radio n'est pas indépendante si elle doit suivre des quotas.
- Non mais les quotas sont le fait des attentes de l'industrie musicale. Les artistes diffusés sur les radios associatives témoignent de la richesse de ces radios.
- Non, cela oblige à être attentifs à cela.
- Oui, ça prend beaucoup trop de temps à éplucher notre programmation et le genre de radio que l'on veut promouvoir met déjà en avant les artistes issus de la FWB.
- Totalement, non. Partiellement oui, pourquoi pas en gardant certaines contraintes nécessaires pour passer et promouvoir de la musique qui n'est pas diffusée ailleurs.
- Pourquoi ne pas simplement « assouplir » les contraintes sans pour autant éviter/bannir les quotas ? Cela dit, il s'agit d'une des missions de la radio de diffuser de la diversité sonore.
- Non, préserver la chanson française est une nécessité, même en passant par un système contraignant comme celui des quotas pour se démarquer des radios commerciales portées sur l'anglais.
- Suppression totale : si l'objectif est la diversité et la promotion de la francophonie et de la FWB, l'objectif est atteint par Radio Campus. Les quotas biaisent la programmation et sa spontanéité. De plus, ce n'est des pourcentages issus d'une journée échantillon qui sont représentatifs d'une programmation quotidienne.
- Je pense que les quotas sont contre-productifs.
- Radio Campus est une radio communautaire. Son essence associative permet une participation pluraliste. Si les quotas imposés vont à l'encontre de ce principe, alors oui.
- Comme cela a été dit lors de la journée des radios associatives, trois arguments existent en faveur de la suppression des quotas : A) la collecte des données représente un travail considérable pour les radios associatives (3 jours pleins pour notre radio). Ce temps pourrait être mis au service d'autres tâches plus utiles. B) comme les données ne sont pas communiquées de manière standardisée, il est très compliqué pour le CSA de les traiter. C) comme les radios associatives ne représentent que 5% de l'audience totale en radio, l'impact de l'imposition de quotas est très limité, voire négligeable.

38. En pareil cas, faut-il pour les radios indépendantes maintenir l'objectif par la mise en place d'autres obligations de promotion des artistes et œuvres de la FWB et des œuvres chantées sur des textes en français ?

- Ce n'est pas en forçant les radios à programmer qu'on va permettre aux artistes d'émerger. C'est la scène musicale qui doit changer.
- Oui, il faut une obligation pour éviter tout débordement provenant de lobbies non FWB et non francophones.
- Oui, il est naturel de faire la promotion des artistes et des œuvres de la FWB.
- Oui, s'ils en valent la chandelle.
- FWB si on doit absolument être communautaire. En français, non car cela ne reflète pas la réalité des productions en francophonie.
- Oui.
- Non, nous ne voulons pas d'autres obligations.
- Pour une petite radio associative, il est normal de soutenir les petits groupes locaux dont ceux de la FWB.
- Non, pas par la mise en place d'obligations.
- Oui, surtout pour les productions de la FWB.
- J'ai l'impression que Radio Campus fait déjà ce qu'elle peut pour promouvoir les artistes actifs en FWB.
- Oui, il est primordial de continuer à diffuser du local !
- Oui, mais pas par la mise en place de nouvelles obligations mais plutôt par la création d'outils de promotion. Mise en commun des radios de leurs découvertes : une sorte de plateforme d'échange.
- Les obligations sont néfastes.
- Bien entendu, il faut promouvoir les nouveaux talents mais sans l'obligation absolue de le faire.

39. Quelles autres mesures de promotion pourraient être envisagées ? Des émissions de promotion et sensibilisation, telles que des émissions consacrées aux artistes régionaux ou francophones ou à des explications autour d'œuvres de ces catégories ? Si oui, sous quelle forme, avec quelles modalités et quelle obligation formelle ou non ?

- Des émissions de promotion sont une solution mais l'obligation ne crée rien de bon et ne permet pas l'éclosion d'un écosystème sain.
- Ces émissions spécialisées ne sont pas souhaitables. Il faut que la FWB fasse une musique de toutes les musiques créées localement. Les musiciens indépendants pourraient alimenter cette liste de manière autonome.
- Communiqués de presse et éventuellement organisation d'interview. Sans obligation.
- Prendre en compte les interviews d'artistes faites lors d'émissions, les annonces d'événements et les événements auxquels la radio participe.
- Ça existe déjà : il faudrait encourager (sans obliger) les radios commerciales à en faire plus à ce niveau.
- Des émissions dédiées à la chanson française me semblent être une bonne idée.
- Pas spécialement. Cela se fait naturellement au sein de chaque émission. Pas trop de contraintes pour laisser la liberté à chacun de composer ses programmes.
- Je ne suis pas sûr qu'il faille cantonner la promotion et la sensibilisation à des émissions dédiées ; leur place, au même titre que les autres influences musicales se trouvent partout, de manière transversale à travers tous les programmes.
- Des émissions culturelles.
- On le fait déjà à travers certaines émissions de notre grille horaire. Aucune obligation formelle !
- La promotion est une bonne chose mais la contrainte non.
- Une société de perception de droits d'auteur plus transparente.
- Je crois que la FWB a assez d'argent pour trouver un moyen de promouvoir la production locale dans d'autres médias via par exemple des émissions de sensibilisation.

41. Avez-vous d'autres idées ou propositions pour remplacer les quotas FWB et de chanson française ? Des émissions non musicales consacrées à la langue française pourraient-elles constituer une piste de réflexion ?

- La musique produite en FWB doit être mieux référencée.
- Ne faudrait-il pas interroger les auditeurs à ce sujet ?
- Non, parce que cela serait une contrainte de contenu trop invasive. Il est plus intéressant de rapprocher les radios associatives dans le rue (dans le cadre d'événements culturels par exemple), ce qui en soi génère déjà de la promotion de la culture en communauté française.
- Faire confiance aux radios et collaborer avec elles.
- Il faudrait peut-être créer plus de synergies avec les artistes chantant en français et actifs en FWB et leur faire connaître Radio Campus pour faciliter cette promotion.
- Il existe déjà des émissions non musicales consacrées à la langue française sur Radio Campus. Peut-être de manière général (et pas seulement sur Radio Campus) plus d'émissions littéraires ludiques.
- Les artistes de la FWB et même d'ailleurs (qui n'ont pas accès au mainstream vu que leur musique ne se situe pas dans le « canevas classique ») se présentent spontanément dans les « petites » radios. Les contacts se font quasi naturellement, en lien aussi avec les lieux culturels alternatifs. Dès lors, il ne me semble pas nécessaire de mettre en place de nouveaux quotas & autres obligations.
- Des émissions d'expression genre poésie, déclamation, slam.
- De nombreux animateurs basent leur programmation sur des emails envoyés via mailing list par des disquaires en ligne (boomkat, bleep, rough trade, etc...). Ne peut-on pas imaginer une mailing list semblable, gérée par le conseil de la musique de la FWB qui mette en valeur les nouvelles sortie des artistes locaux ? Cette mailing list pourrait renvoyer vers un page web où les artistes concernés proposent de faire écouter leurs dernières productions en ligne.